

Juin-2021

Vous voulez nous joindre en dehors des horaires d'ouverture de la mairie :

Téléphone : 06 38 89 71 59

Mail : rurange.mairie@gmail.com

Messenger : page facebook : [Rurange Montrequoise Logne](#)



Francine CHUBERRE, pourquoi ce choix de faire partie de l'équipe municipale ?

J'étais déjà sur la liste de Pierre Rosaire aux élections (2014-2020) et j'ai intégré le CCAS. Maintenant que mes enfants sont tous grands, j'ai un peu plus de temps

et souhaite le mettre à profit pour répondre aux besoins des habitants de la commune.

De quelles commissions êtes-vous membre ?

Je fais partie de la commission Loisirs ainsi que de la commission Enfance et Jeunesse et aussi du CCAS.

Pourquoi avoir choisi d'intégrer plus particulièrement celles-ci ?

J'ai choisi la commission Loisirs car je suis une personne assez dynamique et qui aime faire la fête. Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser beaucoup de manifestations depuis le début du mandat mais j'espère que bientôt la vie reprendra un rythme normal. On pourra alors à nouveau se retrouver tous ensemble pour oublier, ou du moins mettre un peu de côté, cette pandémie.

La commission Enfance et Jeunesse m'intéresse particulièrement car je suis assistante maternelle et suis régulièrement en relation avec les enfants. Et depuis que je suis maman, tout ce qui touche à l'école a, pour moi, beaucoup d'importance.



Natacha MODZINSKI, quelles sont vos missions au sein de la commune ?

Ma première mission est d'accompagner et de surveiller les enfants, qui prennent le bus pour aller à l'école. Je fais en sorte que tout se déroule à merveille sur le voyage.

A l'arrêt de RURANGE et à celui de MONTREQUIENNE, je les fais monter dans le bus en comptant les enfants de maternelle. Actuellement avec la COVID, ils sont par groupe classe pour éviter au maximum qu'ils se mélangent. Il est obligatoire que les parents soient présents à l'arrêt pour réceptionner les enfants. Concernant les élèves de l'élémentaire, je m'assure qu'ils sont tous présents et attachés.

Ma deuxième mission est l'entretien. Tous les soirs de 17 h à 20 h 30, je m'occupe du nettoyage de l'école élémentaire. (désinfection quotidienne des tables, lavage des sols et des couloirs.)

Les toilettes sont bien sûr nettoyées tous les jours.

J'assure le lavage et le dépoussiérage des entrées d'immeubles appartenant à la commune.

Je suis en charge de l'entretien du dojo, (lavage et aspiration deux fois par semaine).

Enfin, je nettoie la bibliothèque tous les vendredis matin (poussière, aspirateur, lavage, toilettes).

Bruit et respect du Voisinage

Les beaux jours sont de retour, et nous souhaitons rappeler à celles et ceux qui souhaitent entreprendre des travaux extérieurs ou intérieurs pouvant engendrer des nuisances sonores qu'il est essentiel de respecter les horaires pendant lesquels les bruits sont autorisés, surtout les week-end et les jours fériés. C'est dans cette optique que nous vous indiquons les horaires pour l'utilisation d'outils à moteur, tondeuses, tracteurs et tout matériel pouvant produire ces nuisances sonores :

Les jours ouvrables :

De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis :

De 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :

(matin seulement) de 10h à 12h

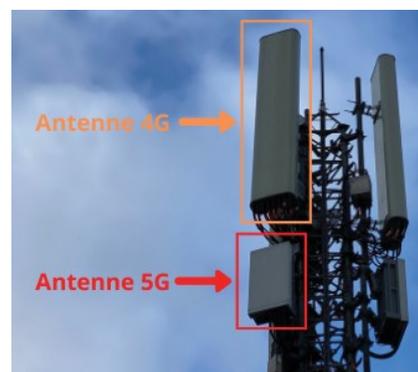
Consultation citoyenne sur la 5G

L'opérateur SFR vient de proposer d'implanter, sur un terrain communal au niveau du skate-park, une antenne pour diffuser la 5G sur la commune et ses alentours. Comme il s'agit d'un terrain, propriété de la commune, le conseil municipal va être amené à voter pour accorder ou non cette concession qui rapporterait chaque année à la commune environ 4500€.

Comme vous le savez peut-être, l'implantation de la 5G est sujet à de nombreux débats et c'est pourquoi les membres du conseil municipal souhaitent lancer une consultation citoyenne.

Vous avez donc la possibilité jusqu'au 30/06/2021 de donner, si vous le souhaitez, votre avis (par OUI ou NON) en écrivant à la mairie au format papier ou numérique. Une fois recueilli, l'ensemble des avis sera transmis à chacun des membres du conseil municipal avant le vote. (rurange.mairie@gmail.com)

Il est important de préciser que ce vote porte uniquement sur l'accord ou non de cette installation sur un terrain public et que même si le conseil venait à donner un avis défavorable, ce vote n'empêche pas les opérateurs de démarcher des propriétaires privés de la commune pour une implantation sur leur terrain.



Coupon-Réponse

Attention, un seul coupon par foyer

Nom :

Prénom :

Rurange lès Thionville

Montrequienne

Je suis : Pour

Contre,

l'implantation de l'antenne 5G sur un terrain communal.

Toute non réponse équivaut à un **Pour.**

Eclairage public (extinction des feux)

La commune a choisi d'expérimenter à partir du 1er juillet, l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h et ce pour 3 raisons :

Économique :

La mesure devrait selon les estimations faire économiser à la commune environ 14 000€ par an, une somme loin d'être négligeable.

Écologique :

Cette mesure limitera évidemment la pollution lumineuse et l'énergie dépensée pour cet éclairage.

Sécuritaire :

Cette mesure a été prise après consultation de la gendarmerie qui, à notre grande surprise, nous a indiqué que contrairement à ce qu'on pourrait penser la suppression de l'éclairage déjà en place dans de nombreux villages alentours a fait baisser le nombre de cambriolages. En effet les voleurs sont bien plus visibles dans le noir avec une lampe torche que dans une clarté relative sous les lampadaires. Elle nous a aussi rappelé, pour répondre à nos inquiétudes, que l'immense majorité des cambriolages avaient lieu en fin d'après-midi.

Si d'ici un an, il apparaissait que cette mesure avait plus d'inconvénients que d'avantages, l'expérimentation serait suspendue. Dans le cas contraire, elle serait pérennisée.

Comité des fêtes

Composition :

- Président : Christophe MASSARO
- Vice président : Jean-Marc LEMASSON
- Trésorière : Delphine HINSBERGER
- Secrétaire : Joelle SCHUTZING
- Secrétaire adjoint : Jean-Luc MIROUF
- Représentantes de la municipalité : Marie SALETTI et Marie-Laurence NION-COUPRIE



La municipalité a décidé de confier l'organisation des manifestations à une nouvelle association. Elle a été créée en 2020, à but non lucratif, et se nomme « Le comité des fêtes Rurange Montrequienne Logne » .

De par leurs expériences dans le monde associatif, Christophe et Jean-Marc ont accepté de relever ce défi en perpétuant nos traditions communales.

Les bénéfices de ces fêtes permettent l'organisation de sorties et activités en participant aux frais de transport pour les habitants de la commune.

Malheureusement la pandémie n'a pas permis à cette nouvelle association de s'activer pleinement.

Enfin ! Le 13 juin 2021, la première fête de la rhubarbe a eu lieu avec le vide grenier à MONTREQUIENNE.

Il est prévu en **collaboration avec la municipalité** :

Une sortie pour les jeunes (par ex Europa Parc).

Une sortie en famille (par ex les grottes de Han).

Une sortie Marché de Noël (par ex Saint Wendel).

D'autres animations locales pourront également être organisées.

Toutes ces manifestations ne peuvent pas exister sans l'aide de bénévoles. Si vous avez de nouvelles idées ou si vous souhaitez rejoindre cette association, Vous pouvez les contacter à l'adresse comitedesfetesrml@gmail.com.

Travaux

Des travaux d'agrandissement de notre bibliothèque seront réalisés dans les prochaines semaines pour le plaisir de tous.

Présentation du Centre Communal d'Action Sociale

Composition

CCAS

Le **CCAS** compte **11** membres :

Dont 6 membres du conseil municipal

- Pierre ROSAIRE (président)
- Géraldine ROCHE (vice présidente)
- Marie Laurence NION-COUPRIE
- Francine CHUBERRE
- Martine LELIEVRE
- Marie SALETTI

Et 5 habitants non membres du conseil municipal

- Evelyne AUBRIET
- Jocelyne BALTAZAR
- Nadine BALTZLI
- Hervé CHARISSOU
- Fabienne PAIX

Pour toute demande contacter le 06 38 89 71 59.

Rôle du CCAS

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de **venir en aide aux personnes les plus fragiles**.

Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Ainsi, il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées et de soutenir les personnes souffrant de handicap. Pour y parvenir, le CCAS possède d'ailleurs une double fonction : **accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...)** et dispenser l'aide sociale

facultative (aide alimentaire, micro crédit social...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Activités réalisées en 2020

Comme chaque année, les couples cosentants qui ont fêté leurs noces d'or ou de diamant ont été honorés par le CCAS. Mais du fait de la pandémie, la réception n'a eu lieu en mairie, mais les membres du CCAS sont allés au domicile de chacun pour les féliciter et leur remettre un petit présent.

Des paniers garnis ont été également distribués à toutes les personnes de plus de 65 ans avant Noël.

Une aide à la déclaration d'impôts est également proposée.

Si vous avez une information à communiquer n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site

www.rurange-les-thionville.fr/ccas